

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration**

Séance du 16 DECEMBRE 2025

20251216_CA11 - Refonte du règlement intérieur et du bail de location

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 16 décembre 2025 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Aya Ekoun Debora KOUAKOU et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Georges DAMIANO, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Eric SCHALTEGGER et Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Jean-Marie JAVELON, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Monsieur TRACOU

Madame Samia RIFFAUD, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Jean-Yves ESTOUP, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur PIMPAUD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Gérard RUMEAU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur RENAUDIE

Madame Samantha ROLLAND, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS et Rachid EL BOUTAYBI, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Considérant les travaux engagés par Limoges habitat dans le cadre de l'obtention du label Quali'Hlm, démarche d'amélioration continue de la qualité de service, et plan d'actions en cours de déploiement depuis 2025 et jusqu'à 2026 faisant suite au diagnostic conseil Habitat-Qualité-Services,

Considérant l'engagement de Limoges habitat dans la révision nécessaire de plusieurs documents diffusés auprès des locataires,

Considérant la présentation au Conseil de Concertation Locative du règlement intérieur des immeubles,

Considérant la réglementation en matière de contrats et le cadre juridique à respecter pour le bail de location, et le guide et modèle réalisé par la Direction juridique et fiscale de l'Union Sociale de l'Habitat (USH), précisant la bonne remise des documents de diagnostics annexés au bail,

Vu l'inscription du règlement intérieur et du bail de location dans le plan d'action Quali'Hlm « Informer les locataires à l'entrée dans les lieux »,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Valide le nouveau Règlement Intérieur et le nouveau bail de location
- Autorise leur déploiement à compter du 1er janvier 2026.

Formalités de publicité effectuées
le 29 DEC. 2025

Pour extrait conforme,
Limoges, le 29 DEC. 2025
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

